



Rue de Trèves 45/1 – 1040 Bruxelles
(Compagnie agréée par la Banque Nationale et la
FSMA sous le code 2069 – KBO 0866.778.241)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom :
Adresse:
.....

E-mail:
Date de début:/...../.....

Personnes à assurer :

Nom et prénom:	Date de naissance:/...../.....
.....	Date de naissance:/...../.....
.....	Date de naissance:...../...../.....
.....	Date de naissance:...../...../.....

GARANTIES

- ✓ ASSURANCE VOYAGE 160€/FAMILLE/AN
- ✓ En option

Assistance véhicule, incluant véhicule de remplacement en Belgique (max. 5 jours) et voiture de remplacement à l'étranger (max 30 jours): 60€/véhicule/an

Plaque d'immatriculation (max 15 ans):

- ✓ Je souhaiterais obtenir une offre sans engagement pour mon Assurance Auto

RENOYER PAR E-MAIL

PROTECTAS | CHAUSSEE DE ZELLIK 12 - 1082 BRUXELLES
T. +32 2 465 91 01
F. +32 2 468 02 34
info@protectas.be | www.protectas.be
cdv-nr. Attest A 21.008/005/0018



TRAVEL GO SAFE PRO GARANTIES PAR ASSURE	MAXIMUM
CONDITIONS GENERALES	
Frais médicaux	2.000.000 €
Franchise, uniquement pour les frais ambulatoire	125 €
Annulation et Rupture de vacances : par personne	3.500 €
Perte des bagages confiés à une entreprise de transport Vol par effraction	3.000 €
Achat de première nécessité en cas de remise tardive du bagage (franchise de 12 heures)	250 €
ASSISTANCE	
Transfert vers un centre médical	Frais réels
Rapatriement au domicile en Europe	Frais réels
Rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels
Indemnité pour le cercueil	1.500 €
Retour anticipé en cas de décès ou maladie grave d'un membre de la famille	Frais réels
Assistance juridique en cas d'accident de la circulation à l'étranger (pas de véhicule de location)	1.250 €
Caution pénale en cas d'accident de la circulation à l'étranger (pas de véhicule de location)	12.500 €
Envoi d'un médecin sur place	Frais réels
Envoi de médicaments nécessaires, urgents et indisponibles sur place	Frais réels
Frais médicaux après accident en Belgique	3.750 EUR
Frais de déplacements pour le remplaçant professionnel	Frais réels
Titre de transport pour membre de la famille en cas d'hospitalisation de	Frais réels
RETARD D'AVION	
En cas de retard à la destination finale lors du vol aller	2 h 50€, 3 h 70€, 4 h 80€, 6 h 100€
SECURITE SUPPLEMENTAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> Frais de recherche 	Frais réels

PROTECTAS | CHAUSSEE DE ZELLIK 12 - 1082 BRUXELLES

T. +32 2 465 91 01

F. +32 2 468 02 34

info@protectas.be | www.protectas.be

cdv-nr. Attest A 21.008/005/0018

TRAVEL GO SAFE PRO GARANTIES PAR ASSURE	MAXIMUM
ACCIDENTS CORPORELS	
Décès suite à un accident à l'étranger	100.000 €
Invalité permanente ou partielle suite à un accident à l'étranger	100.000 €
EXTENSIONS	
Capital additionnel en cas de décès d'un enfant à l'étranger	2.500 €
Frais de serrurier uniquement en cas de perte ou vol des clés de la maison	200 €
Frais de visite chez un vétérinaire	250 €
Home assistance : surveillance de l'habitation	Max 5 jours
Assistance psychologique à l'étranger suite à attentat terroriste	12.500 €
Remoursement du skipass et des leçons de ski	250 €
Envoi d'une somme d'argent à l'étranger	3.750 €
Ceci n'est qu'un aperçu, pour le détail, merci de consulter les conditions générales intégrales qui seules nous sont opposables.	

PROTECTAS | CHAUSSEE DE ZELLIK 12 - 1082 BRUXELLES

T. +32 2 465 91 01

F. +32 2 468 02 34

info@protectas.be | www.protectas.be

cdv-nr. Attest A 21.008/005/0018